

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19151 - 74ÈME ANNÉE

Nouvelle hausse des prix depuis le 1er novembre

La flambée des prix des carburants impacte toute la société



Le prix des carburants est une question très sensible à La Réunion, car toutes les marchandises sont transportées par automobile. La nouvelle hausse des prix du 1er novembre tend encore la situation. L'évolution des cours du pétrole et la récente augmentation des taxes risquent d'inscrire cette tendance dans la durée. Une volonté politique peut pourtant permettre de limiter cette flambée des prix qui a un impact sur toute la société réunionnaise.

Pour aller dans le sens du respect de l'Accord de Paris, la France doit réduire drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre. De plus, la pollution de l'air est responsable de nombreuses morts prématurées chaque année. C'est notamment pour ces raisons que le gouvernement utilise le levier des taxes pour faire converger les prix des carburants. C'est ainsi que la semaine dernière, le gasoil est devenu plus cher que l'essence. L'Accord de Paris s'impose également aux collectivités territoriales, et à La Réunion c'est la Région qui décide du niveau des taxes sur les carburants. Les recettes de cet impôt doivent abonder un fonds d'investissement routier. La collectivité dit poursuivre le même objectif que le gouvernement, rapprocher les prix des deux carbu-

rants en vente à La Réunion. Elle a donc deux possibilités. Celle qu'elle a choisie, c'est d'augmenter la fiscalité sur le diesel. Avec la hausse des cours du pétrole, c'est une des causes de la flambée des prix observée.

La Région avait pourtant un autre choix à sa disposition : baisser les taxes sur le super sans plomb afin que le prix de ce carburant se rapproche de celui du gasoil.

La Région pouvait baisser la taxe

Il est à noter que devant une situation analogue, la Région avait choisi de baisser une taxe. En effet, la Commission européenne avait constaté que le différentiel du taux de taxation entre l'octroi de mer perçu sur les alcools importés et celui du rhum fabriqué à La Réunion était trop élevé. Ce qui entraînait donc une distorsion de concurrence. La Région est l'autorité qui décide des taux d'octroi de mer, elle a donc été interpellée. Au nom de la santé publique, la décision évidente à prendre était d'augmenter le montant des taxes sur le rhum. Mais au final, c'est le taux d'octroi de mer sur les alcools importés qui a baissé. Ce qui fait que La Réunion est sans doute la région où les alcools sont les moins taxés. Compte tenu des ravages produits par ces produits

dans la population, des professionnels de santé et des associations ont protesté contre ce choix. Une marche blanche à l'occasion de la Journée sans alcool a même été organisée pour appeler notamment à relever les taxes afin que le prix soit plus dissuasif, en particulier pour les personnes qui sont tentés de consommer pour la première fois.

Cela signifie que pour défendre les intérêts des vendeurs de rhum, une collectivité a préféré se priver de recettes, et ne pas apporter sa contribution à la résolution d'un problème de santé publique.

Besoin d'argent ?

C'est bien la preuve que pour la taxe de consommation sur l'essence, La Région avait tout à fait le pouvoir de la baisser. Mais elle a préféré augmenter la taxe sur le diesel. Cela lui procure à n'en pas douter des recettes supplémentaires. C'est une décision compréhensible eu égard à l'impasse dans laquelle se trouve la route en mer. Ce chantier a été surnommé «la route la plus chère du monde» par nos confrères de France 2. Faute de matériaux disponibles, la construction de près de la moitié de l'ouvrage est remise à plus tard, ce qui pose question sur le prix final à payer pour le contribuables. Or dans le financement de ce

chantier, la part de l'État est forfaitaire, ce qui laisse donc à la Région l'obligation de payer en plus si le budget de départ n'est pas tenu, ce qui arrive constamment sur un chantier aussi complexe.

Si cette hypothèse se vérifiait, elle voudrait dire que cette volonté de poursuivre à tout prix le chantier de la route en mer aurait des conséquences pour tous les Réunionnais, y compris ceux qui n'ont pas d'automobile.

Car la hausse des prix des carburants est répercutée sur le prix final. Rappelons que c'est à la suite de plusieurs mois d'augmentation des prix des carburants que le COSPAR était né. Le succès des manifestations de mars 2009 avait démontré qu'il était possible de baisser les prix des carburants, et de les geler pendant 6 mois. Soulignons également que pendant la campagne électorale de l'élection présidentielle 2012, le niveau des taxes sur la bonbonne de gaz a été diminué afin que le prix de ce produit de première nécessité ne dépasse pas 15 euros. Il est donc possible d'agir pour faire baisser le prix des carburants à condition que la volonté politique aille dans ce sens.

M.M.

In kozman pou la rout

« Done in moun na la shyas in kari la vyann dézosé, li va kass son dan dsi in zo ! »

Moin la mèm fine lir : si ou i done in shyasé in kari lo foi, li pé kass son dan dsi in zos. Sa lé bien vré ! In moun shyasé, li sava trouv par si- par la, tout kalité lanspèk mèm si la poin. Si mi di azot in kékshoz konmsa la pa pou plézanté mé pars désèrtin moun néna la shyas goupiyé avèk z'ot kor. Mi rapèl in dalon dann tan moin lété marmaye. Boug-la lavé la shyas vèye pa koman. Mi ansouvien in zour pou évite gro plui li la tonm dann basinn-lo. Mi rapèl mèm in foi, pou pa fé la ké, pars lé vrélandroi lété tro ankonbré d'moun ébin li la travèrs in basin an ron pars li pansé basin lété o sèk. Mank de po lété plinn lo é mi pé dir azot la foul de moun la gaskone ali bien konm k'i fo. Alé ! Mi kite azot pou rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Du 8 au 11 novembre, de salles de conférences dionysiennes au Lazaret de la Grande Chaloupe

Une riche commémoration de l'engagisme à La Réunion



Ce vendredi 2 novembre au Lazaret 2 de la Grande Chaloupe, les diverses institutions et associations organisatrices de l'édition 2018 de la commémoration de l'engagisme à La Réunion ont tenu une conférence de presse pour présenter le riche programme de cet événement, qui se tiendra du 8 au 11 novembre dans plusieurs salles de conférences à Saint-Denis et au Lazaret de la Grande Chaloupe.

Les jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 novembre, de 8 heures à 19 heures, successivement au Conseil départemental, à l'amphi bioclimatique de l'Université et aux Archives départementales Sudel Fuma, auront lieu les Journées internationales d'études sur l'engagisme pour commémorer le 190^e

anniversaire de l'arrivée des premiers "engagés du sucre" en 1828, soit 20 ans avant l'abolition de l'esclavage dans le pays. Selon le programme, « ces journées s'organiseront autour de trois principaux axes : d'une part, un état des lieux sur les sources locales et les biais engendrés par leur état lacunaire ; d'autre part un questionnement sur la situation des régions d'origine au moment des départs et/ou l'impact de ces départs ; enfin une première présentation des sources existantes dans les régions d'origine et les problèmes posés pour les collecter ». Et ce projet, qui s'intitule "Regards d'ici et d'ailleurs sur les engagismes à La Réunion", est géré par un Conseil scientifique présidé par Michèle Marimoutou Oberlé, docteur en histoire.

Concernant la "Journée en mémoire des engagés" célébrée le dimanche 11 novembre, ont été présentées les associations participantes : la Fédération Tamoule de La Réunion, la Fédération des Associations Chinoises de La Réunion, le CRAN, l'association KAFPAB, le Cercle Généalogique de Bourbon et l'association MIARO. Voici le programme annoncé à ce sujet : 10h - 11h, procession et hommage des associations aux engagés face à la mer. Départ de la procession depuis le lazaret n° 1 vers la mer ; 11h - 14h 30, temps culturel ; 11h 15, discours du Président du Conseil départemental, mots des associations ; 12h, concert de Kréolokoz. Toute la journée : visite des expositions du lazaret n° 1 de La Grande Chaloupe ("Quarantaine et Engagisme, Métissage végétal") et du lazaret n° 2 ("l'Archéologie pour écrire l'Histoire") ; présentation des carnets de voyage réalisés par les élèves des collèges Jean Lafosse (Saint-Louis), Simon Lucas (Etang-Salé), Jules Solesse (Saint-Paul) et Jean Albany (La Possession) ; recherches généalogiques avec le Cercle Généalogique de Bourbon ; visite du chantier de réhabilitation du lazaret n° 2 avec l'association CHAM.

L. B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

I anparl la réprésyon mé i obli la prévansyon

Dopi zédi matin in bann radyo, mèm désèrtin télé, san konté bann zournal, l'apré fé lo tour dann la nuite Halloween demoun la fé déga-la fé la vyolans dsi la polis, dsi bann komèrs-mèm bann voitir la gouté kan déssèrtin la bril azot. I fo antann sa ! I fo antann bann zoinalis, konm bann demoun an parl de sa... Kan ou i ékout banna ou i antann azot parl lo mank respé par raport bann polisyé, lo mank moiyn néna dann désèrtin komisarya. I anparl galman bann déga dsi bann mobilyé d'vil é tout lo bann konsékans ; si ou i ékout ankor myé, ou va antann désèrtin apré agoniz bann paran noré pa okip z'ot zanfan konm k'i fo.

Alor i mank pa, i domann mète bann paran a l'amand, épi koup bann zalokasyon famiyal... Dann kalité sobat-koz konmsa ou I antann l'apré di touttan la mèm shoz. Biensir i rode pa si s é in bon métod sansa si la pa in bon métod. I d'mann pa si sa I pèzète moindroman éfikas sansa non. Bann yaka, bann fokon, i rant dan la dans épi sétaki i trouv lo méyèr solisyon selon li. Mé la pli par d'tan lo fisèl la fine près kasé.

Moin pèrsonèl mi di si z'ot solisyon lété éfikas, néna lontan toulmoun i konétre é sré pa nésésèr kass zoit tête pou trouv in bon soisyon.. . Mi vé pa dir moin lé dakor avèk lo bann la fé sak zot la antann dir dann télé, sansa dann zournal. Mé par avans mi pans – konm i di-sé inn kou d'zépé dann lo.

Moin la mèm antann in moun dir i fo pran lo prob lèm a son sours. A ! Moin la pans, ala in moun i koz bien mé kan li té fine bate son lang moin la komans konprann téi sava ranpli bann kasho avèk marmaye, ranpli la posh l'éta avèk bann z'amand épou lo rès diminyé bann z'ède sosyal obliz bann moun pov okip z'ot zanfan é si, é la é ankor inn foi nou lété parti dann mèm diréktyon ké tout sak l'avé koz avan.

La plipar d'tan tout i pans la réprésyon, i obli ziska anparl la prévansyon.

Justin